

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités
du Parc Naturel de la Vallée de l'Attart

N°1 mars 1998

Editorial

Vous avez devant les yeux le premier bulletin d'information du Parc Naturel de la Vallée de l'Attart. Les sujets abordés sont variés, mais limités toutefois aux quatre pages de ce premier numéro. Car le Parc Naturel, c'est tout cela bien sûr, mais c'est aussi beaucoup plus. C'est la recherche d'un cadre de vie socio-économique et naturel le plus agréable possible : la Rénovation rurale y travaille depuis longtemps déjà. C'est encore un lieu de culture et de tourisme rural équilibré. C'est aussi pour nous l'occasion d'une collaboration fructueuse avec les quatre communes grand-ducales de la Haute Attart. Voici donc autant de thèmes à développer dans nos prochains numéros. Et si vous souhaitez rapidement en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !

Un verger pour les habitants de Schockville

Grâce aux habitants et un petit coup de pouce du Parc Naturel, un nouveau verger haute tige de variétés anciennes vient de voir le jour sur les hauteurs de l'église de Schockville. Ce verger public est accessible à tous, mais il faudra encore quelques années de patience avant qu'il porte ses premiers fruits. Cette action vous intéresse pour votre village, votre quartier ? alors n'hésitez pas à nous contacter.



Du nouveau pour les enfants de 8 à 12 ans : les activités nature du mercredi après-midi

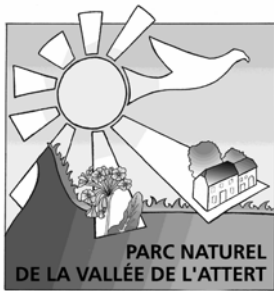
Dès le mois d'avril, nous proposons aux enfants de la Vallée de partir ensemble à la découverte de notre patrimoine naturel. Les sorties de printemps auront pour thème la forêt et ses habitants, avec la découverte des vallées de Metzert et Nothomb, l'approche paysagère de la Vallée sur les hauteurs d'Heinstert, les oiseaux de nos haies et prés dans les environs de Nobressart et bien d'autres thèmes encore...

Dans la pratique, ces activités nature se dérouleront tous les quinze jours dès le mercredi 28 avril, de 14h00 à 16h30 ; elles sont gratuites. Alors venez nous rejoindre nombreux (mais pas trop quand même, le nombre de places est limité aux 15 premiers inscrits).

Intéressé ? remplissez le formulaire joint en dernière page du Bulletin et renvoyez-le pour le 6 Avril au plus tard. Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons un calendrier détaillé des activités nature du mercredi après-midi.

Sommaire

Nos activités pour les jeunes : Les activités nature du mercredi après-midi, les stages découverte, et les chantiers nature
A propos du Parc Naturel : Qui s'en occupe et comment ça fonctionne ?
Les échos de la Commission de Gestion
Marché du 06 décembre 1997 :
Résultats de notre enquête auprès des visiteurs



Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : c'est quoi ?

Un Parc Naturel est avant tout un outil de gestion du territoire en milieu rural. Le décret de la Région wallonne de 1985 en donne la définition suivante : « territoire rural, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné ».

Il s'agit donc d'un vaste programme de développement rural, qui intègre des domaines aussi variés que le développement économique et social du territoire concerné.

Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert est officiellement en place depuis 1994. C'est le troisième Parc Naturel installé en Région wallonne. Son périmètre coïncide avec les limites de la commune d'Attert (soit une superficie de 7.195 Ha) et compte environ 4.000 habitants.

Situé à mi-chemin entre Arlon et Martelange, le territoire du Parc occupe une zone charnière entre la forêt d'Anlier sur sol ardennais d'une part, et les célèbres « cuestas » du Pays Lorrain d'autre part. C'est cette originalité qui est en bonne partie responsable de la grande richesse de son milieu naturel.

Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : c'est qui ?

Ce sont les membres de la Commission de Gestion du Parc Naturel (en abrégé C.G.P.N. ou C.G.) qui représentent officiellement celui-ci ; cette commission est composée des membres effectifs suivants :

- Les représentants de la commune sur le territoire de laquelle s'étend le Parc Naturel : J. Arens, J.M. Meyer, F. Thomas, J. Lamury, G. Gérardin, D. Antoine
- Le représentant du conseil provincial du Luxembourg : M. Eischen
- Le représentant du Conseil supérieur wallon de la conservation de la nature : G. Albarre
- Le représentant du pouvoir organisateur : M. Nickers
- Les représentants d'organismes qui ont pour objet la conservation de la nature : F. Léger, A. Tibesar
- Les représentants des associations professionnelles d'agriculteurs, sylviculteurs et artisans : N. Kessler, G. Heinen, M. Fouss
- Le représentant des organisations locales s'occupant du développement du tourisme : B. Heynen-Debecker
- Le représentant du Ministère de la Région wallonne pour le service compétent pour la conservation de la nature : H. Thonon
- Le représentant du Ministère de la Région wallonne pour le service compétent pour l'aménagement du territoire : J.P. Van Reybroek
- Le représentant du Gouvernement de la Communauté française : B. Van Der Maren.

Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : ça fonctionne comment ?

Depuis la création du Parc, la réalisation du programme élaboré par la Commission de Gestion est confiée à l'Asbl « Au Pays de l'Attert ». L'Asbl a donc un rôle d'exécutant et de gestionnaire administratif du Parc Naturel. Elle emploie un ingénieur commercial (Sylvie Hubert- suivi administratif, dossiers économiques et touristiques), un ingénieur des eaux & forêts (Philippe Thonon- protection de l'environnement, éducation relative à l'environnement). Son président est M. Nickers.

Vous avez un avis, une demande particulière ?

- Faites-en part directement à un membre de la Commission de Gestion
- Contactez notre secrétariat à l'adresse reprise en dernière page de ce Courrier du Parc.

Echos de la C.G.

➤ La C.G. émet un avis favorable sur l'acquisition par la commune de 107 Ha de bois privés.

➤ La C.G. approuve le décompte final de la subvention couvrant les mois de novembre et décembre 1997.

➤ Présentation de la convention agricole à signer entre la Région wallonne et l'Asbl « Au pays de l'Attert ».

➤ Présentation du programme pédagogique pour 1998.

➤ Bilan de la journée de travail sur le tourisme dans les Parcs Naturels. Un compte rendu de cette journée sera disponible dans les prochains mois.

➤ Modalités d'utilisation du logo du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert. Ce logo est propriété de la Commission de Gestion, l'utilisation par un tiers étant soumise à son autorisation préalable.

➤ Travaux forestiers sous les lignes hautes tension : signature prochaine d'une convention entre la C.G. et ELECTRABEL.

➤ Présentation du présent Courrier du Parc à la C.G.

➤ Présentation de la politique communale en matière de nettoyage des bords de route et du recyclage des plastiques agricoles.

Analyse des résultats du sondage effectué lors du marché de décembre 97

Vous avez été très nombreux à nous rendre visite le 06 décembre dernier lors du huitième marché gourmand et artisanal organisé par l'Asbl « Au Pays de l'Attert ».

De 15 à 17 h30, 150 questionnaires ont été distribués. 104 familles ont eu la gentillesse de le compléter.

Voici le portrait du visiteur des marchés gourmands et artisanaux : Accompagné de sa famille ou de ses amis, il vient principalement pour le plaisir de déguster (1 visiteur sur trois vient essentiellement pour les produits de bouche).

53 % des visiteurs ne sont pas Attertois. Saluons nos amis de Arlon, Bastogne, La Roche, Messancy, Virton et du grand-duché qui font le déplacement. Un visiteur sur dix a participé à tous nos marchés. Toutes nos félicitations ! 38 % souhaitent que le marché ait lieu trimestriellement. C'est ce rythme qui est adopté pour 1998. Neuf visiteurs sur dix aimeraient pouvoir se restaurer sur place. Nous essayerons de répondre au mieux à cette demande lors de nos prochaines éditions.

9^{ème} Marché
Gourmand
&
Artisanal
Samedi
07 mars 98
de 14
à 19 heures

Marais, marnières et fonds de vallée : le chantier nature du 18 au 21 août

Comme l'année dernière, nous demandons aux jeunes de 14 à 18 ans un petit coup de main pour la gestion de notre patrimoine naturel : nous vous invitons dès à présent à participer à la coupe estivale des herbes folles et autres arbustes qui envahissent nos réserves naturelles.

Des sites remarquables à gérer

Les marais de Grendel, la marnière d'Attert, la vallée du Metzterterbach

Des actions spécifiques pour chacun de ces sites

Fauche tardive avec exportation du foin, taille des haies, contrôle du recru arbustif, aménagement d'accès...

des sites remarquables à découvrir... autrement

En compagnie de spécialistes et de passionnés, découvrons notre patrimoine naturel dans toute sa dynamique, loin du papier glacé d'une page de livre.

Ce chantier est réservé aux garçons et filles de 14 à 18 ans ; il est gratuit ; dates : du mardi 18 août au vendredi 21 août ; renseignements et réservations : voir dernière page.

Agenda des activités

Mars

Le samedi 07 mars 98 :
Marché gourmand et artisanal ;
Attart, salle du Cothurne dès
14H00

Avril

Du 14 au 17 avril :
Stage découverte Nature & Musique

Le 29 avril :
Les activités nature du mercredi
après-midi

Mai

Le 6 mai :
Les activités nature du mercredi
après-midi

Les 16 et 17 Mai :
Grand marché gourmand et
artisanal ; Attart, salle du Cothurne

Le 20 mai :
Les activités nature du mercredi
après-midi

Juin

Le 3 Juin :
Le 17 Juin :
Les activités nature du mercredi
après-midi

Août

Du 17 au 23 Août :
Chantier nature en collaboration
avec les réserves naturelles RNOB

(renseignements et réservations :
063/22.78.55)

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attart

2b rue des Potiers, 6717 Attart
% 063/22.78.55 Fax 063/22.16.98

Rédaction : équipe de l'Asbl « Au Pays de
l'Attart »

Editeur responsable : M Nickers, vice-
président de la Commission de Gestion

Imprimé sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

Du 14 au 17 Avril : quatre jours à la découverte des oiseaux et de leur univers musical



Cette année encore, rendez-vous est pris avec Claude Malo (Parc Naturel de Lorraine) pour le plus grand bonheur des 8 à 12 ans : un stage ludique, éducatif basé sur l'écoute des sons de la nature et de leur manipulation au moyen de l'outil informatique. Traditionnellement, c'est à Pâques que la nature s'éveille, et particulièrement les oiseaux dont les chants égayent à nouveau nos campagnes. Nous proposons aux enfants de partir à la découverte

de la gent ailée en notre compagnie. Le stage proposé combine à la fois la découverte sur le terrain et l'apprentissage en salle des techniques de prises de sons et leur manipulation au moyen de l'outil informatique.

En pratique, le stage se déroulera à la maison de village de Lischert du mardi 14 avril au vendredi 17 avril, de 9H00 à 16H00. Prévoir un casse-croûte pour midi. Attention, le nombre de places est limité aux 20 premiers inscrits.

Renseignements et inscriptions : voir ci-dessous.

Liste des publications disponibles à la Maison du Parc

- Producteurs locaux, gratuit
- Découverte de l'Attart, 50 frs
- Marais de Grendel : étude comparative de relevés de végétation, 50 frs
- Réserve naturelle RNOB du marais de Grendel, gratuit
- Physico-Chimie des eaux du réseau hydrographique de l'Attart, 120 frs
- Parc Naturel de la Vallée de l'Attart 1973...1997 histoire, géographie, développement rural, Parc Naturel, 200 frs

Formulaire d'inscription (attention nombre d'inscriptions limité)

A renvoyer 2b rue des Potiers, 6717 Attart (renseignements au % 22.78.55)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Signature :

Je souhaite inscrire mon fils-ma fille aux activités suivantes : π Les activités nature du mercredi après-midi (8 à 12 ans)

Les 29/04, 06/05, 20/05, 03/06, 17/06 ; GRATUIT

π Le stage découverte (8 à 12 ans)

Du 14/04 au 17/04 ; prix 800 frs

π Le chantier nature (14 à 18 ans)

Du 18 au 21 août ; GRATUIT

Je recevrai tous les renseignements complémentaires dès enregistrement de mon inscription.